

OFFRE D'EMPLOI

Ingénieur-e de recherche « Guide des bonnes pratiques de l'utilisation des poissons à des fins scientifiques en milieu naturel »

L'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) est un établissement public de recherche rassemblant une communauté de travail de 12 000 personnes, avec 268 unités de recherche, de service et expérimentales, implantées dans 18 centres sur toute la France. INRAE se positionne parmi les tout premiers leaders mondiaux en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal. Ses recherches visent à construire des solutions pour des agricultures multi-performantes, une alimentation de qualité et une gestion durable des ressources et des écosystèmes.

VOTRE MISSION ET VOS ACTIVITÉS

Au sein de l'infrastructure de recherche INRAE dédiée à l'étude du vivant dans les milieux aquatiques continentaux (IR LIFE), l'unité expérimentale d'écologie et d'écotoxicologie aquatique (U3E) où vous serez accueilli(e) a en charge la gestion de plusieurs dispositifs d'observation, d'expérimentation et de collection permettant le suivi des écosystèmes aquatiques et des populations qui y vivent.

Le pôle de recherche et de développement OFB, INRAE, Institut Agro et UPPA sur les poissons migrateurs dans leurs environnements (Pôle R&D MIAME) est rattaché à l'U3E. Le pôle MIAME associe aussi différentes unités de recherche en biologie de la conservation des migrateurs amphihalins. Dans ce cadre, de nombreuses études en milieu naturel sont réalisées,

L'utilisation des animaux à des fins scientifiques (UAFS) est encadrée par la directive européenne 2010/63/UE, par sa transcription en droit français via les articles R214-87 et suivants du Code rural et de la pêche maritime, le [décret n° 2013-118 du 1er février 2013 relatif à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques](#), les arrêtés qui y sont liés et par la note de service DGAL/SDSPA/N2013-8095 du 06 juin 2013. Cette réglementation a été originellement établie pour encadrer l'utilisation des animaux par l'industrie médicale et pharmaceutique, exerçant en milieu contrôlé (laboratoire). Elle s'applique néanmoins *in extenso* à tous les animaux, y compris sauvages en milieu naturel, utilisés par exemple pour la recherche scientifique notamment lorsqu'elle s'intéresse à la conservation de ces espèces. L'application de cette réglementation aux animaux sauvages manque de critères précis à respecter pour garantir au maximum le bien-être animal (p.ex. sur les conditions de détention et de manipulation), ce qui laisse une certaine latitude conduisant à une diversité de pratiques et à de nombreux problèmes d'appréciation dans les différents comités d'éthique.

- Dans ce contexte, le travail, sous la responsabilité hiérarchique du directeur de l'U3E et fonctionnelle du chef du pôle MIAME, concerne les poissons sauvages d'eau douce et consistera en la rédaction d'un guide de bonnes pratiques de terrain regroupant :
 - un inventaire des opérations les plus régulièrement menées sur les poissons sauvages en milieu naturel (de manière non exhaustive : capture par divers moyens, biométrie, prélèvements d'échantillons biologiques, ...);
 - une synthèse bibliographique des connaissances sur le bien-être des poissons sauvages ;
 - une synthèse bibliographique des principales méthodes d'évaluation du bien-être animal, en s'appuyant notamment sur les recommandations de l'ANSES (Anonyme, 2018) ;

- des recommandations de bonnes pratiques au regard des synthèses bibliographiques et les meilleures pratiques actuelles (sous forme de fiches par opération recensée) ;
- des propositions de classification des opérations sur le terrain en regard de la réglementation UAFS (relevant ou non de cette réglementation, degré de sévérité, ...) ;
- des propositions de méthodes/mesures de réduction, remplacement et raffinement des opérations lorsque cela sera pertinent ;
- définition des points limites et la conduite à tenir en cas de leur apparition.

Un comité de suivi composé de chercheurs et de membre de comités d'éthique permettra de cadrer et prioriser le travail à effectuer. Vous aurez également la responsabilité de réunir régulièrement ce comité,

- Conditions particulières d'activité : Travail de bureau.

LE PROFIL QUE NOUS RECHERCHONS

- Bac+5 minimum en biologie aquatique ou formation vétérinaire
- Qualités relationnelles et d'écoute. Les projets à mener nécessitent de rentrer en contact avec de nombreux interlocuteurs.
- Maîtrise de la recherche et synthèse bibliographique (en anglais)
- Qualités rédactionnelles, curiosité scientifique, autonomie, esprit de synthèse et d'analyse.

VOTRE QUALITE DE VIE À INRAE

En rejoignant INRAE, vous pourrez bénéficier selon le type de contrat :

- Jusqu'à 30 jours de congés + 15 RTT par an (pour un temps plein)
- d'un soutien à la parentalité : CESU garde d'enfants, prestations pour les loisirs ;
- de dispositifs de développement des compétences : formation, conseil en orientation professionnelle ;
- d'un accompagnement social : conseil et écoute, aides et prêts sociaux ;
- de prestations vacances et loisirs : chèque-vacances, hébergements à tarif préférentiel ;
- d'activités sportives et culturelles ;
- d'une restauration collective.

↳ Modalités d'accueil

- Unité: U3E
- Code postal + ville : 35042 RENNES
- Type de contrat : CDD
- Durée du contrat : 1 an
- Date d'entrée en fonction : mars 2026
- Rémunération brut mensuelle : entre 2 815.82 € et 3 066.89 €

↳ Modalités pour postuler

Transmettre une lettre de motivation et un CV à :

- Par e-mail : frederic.marchand@inrae.fr

✖ Date limite pour postuler : 31/12/2025